

Le changement de sens des mots

Entre approches « polysémistes » et approches « monosémistes »

Dr Soufiane Lanseur

Laboratoire LESMS – Bejaia

Département de Langue et Littérature Françaises

Faculté des Lettres et des Langues

Université de Bejaia

Date de réception : 07.08.2020 ; Date d'acceptation : 08.08.2020

Cette contribution a pour objectif de répondre à la problématique de la conception des changements de sens des mots dans deux approches théoriques différentes. Les théories sémantiques traditionnelles centrées sur la polysémie des mots conçoivent le changement de sens comme une signification nouvelle qui se rajoute à l'éventail des sens déjà existants pour un mot ; alors que les approches modernes, focalisées sur la monosémie en langue et la polydésignation en discours, défendent l'idée que le changement de sens ne peut pas donner lieu à une polysémie, mais plutôt à une homonymie en langue ou à un changement de domaine d'emploi dans le discours.

Mots-clés : *langue, discours, changement de sens, théories sémantiques, polysémie, monosémie.*

The change in the meaning of words: between “polysémistes” and “monosémistes” approaches

This contribution aims to answer the problem of the conception of the changes of meaning of words in two different theoretical approaches. Traditional semantic theories centred on the polysemy of words conceive the change of meaning as a new meaning that is added to the already existing range of meanings for a word, while modern approaches, focused on monosemy in language and poly-designation in speech, defend the idea that the change of meaning cannot give rise to a polysemy, but rather to a homonymy in language or a change of field of use in speech.

Keywords: *Language, Speech, Change of Meaning, Semantic Theories, Polysemy, Monosemy.*

Introduction

Cette contribution essaiera de répondre à la problématique du traitement du changement de sens dans les théories sémantiques traditionnelles et dans les approches sémantiques cognitivistes qualifiées de modernes. Dans cet article de synthèse, nous essaierons d'expliquer la manière dont le changement sémantique est perçu dans le cadre des théories traditionnelles ayant comme notion centrale *la polysémie* et les théories modernes qui se centrent sur la notion de *monosémie en langue* et de *polydésignation en discours*. En effet, aujourd'hui, beaucoup de linguistes (Guillaume, Picoche, Honeste, etc.) croient que les mots ne deviennent pas polysémiques parce qu'ils s'appliquent à de nouveaux domaines de spécialités (médecine, droit, linguistique, économie, etc.), mais ils gardent toujours le même sens « *invariant* », c'est-à-dire monosémiques en langue et avec de nouveaux effets de discours. D'ailleurs, la théorie dite des *Schémas conceptuels intégrés*, mise au point par Marie-Luce Honeste, défend l'idée que les mots de la langue sont monosémiques, mais ils permettent une polydésignation en discours par le fait

qu'ils se retrouvent avec les autres mots dans le même contexte en l'occurrence phrasique. Nous avons, au cours de notre travail de recherche dans le cadre de la thèse de doctorat, exploré cette piste pour analyser les changements lexico-sémantiques dans le discours de l'économie.

Cette contribution sera donc organisée en trois parties : ❶ la première traitera de *la vision traditionnelle des changements de sens*, ❷ la deuxième de la présentation de la nouvelle vision qui consiste en *la théorie des schémas conceptuels intégrés*, ❸ et la dernière sera une *application de cette théorie* à un exemple tiré de notre travail de recherche.

1. La conception traditionnelle du changement de sens

Nous citerons essentiellement quatre auteurs qui ont contribué, par leurs travaux, à la définition de la notion de changement de sens. Ces auteurs sont respectivement Michel Bréal, Antoine Meillet, Stéphane Ullmann et Vincent Nykees. Chez ces auteurs, la notion de polysémie est centrale. Ils affirment qu'elle est l'essence même de la langue. Pour eux, tout changement de sens se traduit nécessairement par un sens nouveau qui s'ajoutera à l'éventail des sens que le mot possède déjà. De ce fait, tous les usages des mots dans le discours sont considérés comme des sens distincts, donc, par-là, il y a forcément polysémie. Cette conception est adoptée par la totalité des dictionnaires de langue (le *Petit Robert de la langue française*, le *Grand Robert de la langue française*, *Le petit Larousse*, le *Trésor de la langue française*, etc.). Les acceptions d'un mot sont ainsi organisées selon des critères tels que *sens premier*, le *sens second*, *figuré*, *dénoté*, etc. Nous allons à présent exposer les moments forts de la conception de chacun des linguistes évoqués ci-dessus, de même que les typologies qu'ils ont mises au point.

1.1. Michael Bréal

Michael Bréal publia en 1897 un ouvrage intitulé *Essai de sémantique* qu'on peut qualifier d'acte de naissance de la discipline. Lui-même écrit :

« L'étude où nous invitons le lecteur à nous suivre est d'espèce si nouvelle qu'elle n'a même pas encore reçu de nom. En effet, c'est sur le corps et sur la forme des mots que la plupart des linguistes ont exercé leur sagacité : les lois qui président à la transformation des sens, aux choix des expressions nouvelles, à la naissance et à la mort des locutions ont été laissées dans l'ombre ou n'ont été indiquées qu'en passant. Comme cette étude, aussi bien que la phonétique et la morphologie, mérite d'avoir son nom, nous l'appellerons la sémantique (du verbe *sêmeinein*), c'est-à-dire la science des significations »¹.

Catherine Kerbrat-Orecchioni (2007), dans l'article « Sémantique » de *l'Encyclopædia Universalis*, affirme que

« la sémantique selon Bréal possède les deux caractéristiques suivantes : 1) Son approche est essentiellement historique : la sémantique a pour but de décrire l'évolution des significations dans les langues, et les lois qui régissent cette évolution (rétrécissement, élargissement, glissement de sens). 2) Son orientation est à la fois psychologique et sociologique : le langage exprime la pensée, en même temps qu'il reflète l'organisation sociale ; les changements de signification sont le résultat de processus psychologiques, en même temps qu'ils sont soumis à des causes sociales (contacts entre populations, transformation des institutions, etc.) ».

1 Repris par TAMBA-MECZ dans *La sémantique*, PUF, 1998.

Pour Bréal, la division des hommes en classes distinctes a une influence sur le sens des mots (1897, p. 285) :

« À mesure qu'une civilisation gagne en variété et en richesse, les occupations, les actes, les intérêts dont se compose la vie de la société se partagent entre différents groupes d'hommes ; ni l'état de l'esprit ni la direction de l'activité ne sont les mêmes chez le prêtre, le soldat, l'homme politique, l'agriculteur. Bien qu'ils aient hérité de la même langue, les mots se colorent chez eux d'une nuance distincte, laquelle s'y fixe et finit par adhérer »².

Bréal a compris tôt les enjeux de la pragmatique. En parlant de la polysémie des mots, il adhère donc à *l'approche polysémiste* et voit dans les sens des mots, des sens différents relatifs à l'usage et au sujet parlant.

1.2. Antoine Meillet

Dans un article intitulé « *Comment les mots changent de sens* » publié dans *l'Année sociologique* de 1905-06, Meillet dresse une typologie des changements de sens en relation avec l'usage des mots dans la société. Il distingue trois catégories :

- ❶ La première consiste dans les changements de sens dus à des *phénomènes proprement linguistiques*. Il explique (1982, p. 240) que

« quelques changements, en nombre assez restreint du reste, procèdent de conditions proprement linguistiques : ils proviennent de la structure de certaines phrases, où tel mot paraît jouer un rôle spécial ».

La rareté de ces changements est expliquée par le caractère objectif de la grammaire.

- ❷ La deuxième consiste en *des évolutions* dues à des changements des choses exprimées par les mots. Ce type de changement est assez fréquent, car, selon l'auteur (1982, p. 241-2),

« les changements de ce genre atteignent constamment presque tous les mots ; mais on ne les remarque que lorsqu'ils présentent quelque chose de singulier et d'étrange : la plume de fer s'est substituée à la plume d'oie sans que le nom ait varié ; et ainsi de suite ».

Il explique cette difficulté de rendre compte des changements de cet ordre par le changement des représentations.

- ❸ La troisième catégorie est liée aux changements dus à la *diversité des groupes sociaux*.

« Le fait fondamental - écrit Meillet (1982, p. 245) - est donc qu'un mot, qui dans la langue commune d'une société, a un sens étendu s'applique, dans un des groupes restreints qui existent à l'intérieur de cette société, à des objets plus étroitement déterminés, et inversement ».

L'auteur parle de l'extension et de la restriction de sens des mots qui surviennent à cause de l'adoption d'un groupe social des formes de la langue générale. Comme si cette dernière ne rendait pas compte d'une façon précise des choses relatives aux différents

² Cité par MEILLET dans « Comment les mots changent de sens », *Linguistique générale et linguistique historique*, Champion, Paris, 1982.

groupes qui composent la société, ces groupes « *personnalisent* » en quelque sorte la langue commune, ce qui permet de générer des changements de sens.

1.3. Stéphan Ullmann

Pour Ullmann, « *il existe deux principes déductifs susceptibles de fournir une classification intégrale : le point de vue logique et le point de vue psychologique* » (1952, p. 271).

1.3.1. Le point de vue logique

On distingue trois catégories d'opérations qui permettent un changement de sens.

« *La classification s'opère à l'aide d'une comparaison purement quantitative de l'aire de la signification avant et après le changement. Il y aura donc trois possibilités : l'aire nouvelle pourra être plus étendue qu'auparavant ; elle pourra être plus restreinte ; enfin, les deux notions peuvent se trouver sur le même pied. D'où deux groupes principaux et une catégorie mixte qui ne se laisse pas ramener au critère quantitatif* » (Ibid., p. 272).

Ces trois procédés sont l'**extension**, la **restriction** et le **déplacement**. Le premier se définit par le fait qu'un mot perde des sèmes spécifiques pour s'appliquer à un nombre plus étendu de concepts. L'extension de sens entraîne un appauvrissement dans les traits distinctifs du concept. La restriction est le fait qu'un mot se spécialise, c'est-à-dire qu'il gagne en précision, autrement dit le nombre de sèmes spécifiques s'accroît. Le mot s'appliquera à un nombre plus restreint de situations qu'auparavant. « *Dans tous les cas, écrit Ullmann, la restriction de l'aire du concept a été compensée par un enrichissement de sa substance sémantique* ». Le dernier procédé, reprend l'auteur (1952, p. 273), comprend « *tous les changements où les deux sens sont incommensurables. Beaucoup d'emplois figurés appartiennent à cette classe hétérogène* ».

1.3.2. Le point de vue psychologique

Cette classification repose sur les *tropes*. Ullmann précise que cette théorie des changements sémantiques qui repose sur les associations se limite aux innovations sémantiques – les exemples où la chose a changé, tandis que le nom est resté le même sont écartés. « *Le mécanisme psychique qui régit les innovations sémantiques, écrit Ullmann, repose sur la structure du signe linguistique et du champ associatif qui l'entoure* ». Il explique plus loin que

« *chaque mot fait partie de deux grands systèmes associatifs : celui des noms et celui des sens. Dans chacun des systèmes, il existe deux types de rapports. Les éléments en cause peuvent se ressembler ; on parlera alors d'association par ressemblance. Mais les liens se nouent entre les éléments en vertu d'autres rapports : rapport dans l'espace, dans le temps, dans la phrase ; rapport de cause à effet, de contenant à contenu, etc.* ».

1.4. Vincent Nykees

Nykees a dressé, lui aussi, deux typologies du changement sémantique. L'une concerne, en premier lieu, *les causes du changement de sens*, et en second lieu, les changements résultant de ces causes et l'autre concerne *la typologie continuiste*.

Pour les causes, il explique (1998, p. 107) que

« *toutes les nouveautés historiques ne se traduisent pas par des innovations sémantiques, car les réalités nouvelles sont bien souvent désignées à l'aide de mots nouveaux et les réalités anciennes disparaissent avec leurs noms* ».

Il s'agit dès lors de mettre en évidence l'importance de la création lexicale dans la désignation de nouvelles réalités – mais le changement de sens contribue aussi à la désignation des nouvelles réalités. Parmi ces causes, il y a la culture, et la société et la forme. « *Le lexique d'une langue n'est pas homogène* » (Nykees, 1998, p. 109). Certains mots sont propres à des domaines particuliers et certains autres développent des sens particuliers dans les groupes sociaux où ils sont employés.

« Les significations linguistiques sont tributaires de ce qui est jugé bon ou mauvais au sein d'une société ou d'un groupe social, c'est-à-dire de ce que l'on peut appeler des "valeurs sociales" ».

L'auteur distingue **quatre types de changements de sens en relation avec les interactions verbales** (présence du couple locuteur/interlocuteur) et de l'appartenance à un groupe social. **Il y a des changements inconscients.** Nykees (2000, p. 49) explique que beaucoup d'évolutions sémantiques se produiraient de façon graduelle à l'insu des usagers, parce qu'elles résulteraient d'un décalage entre le sens que le locuteur assigne au mot et l'image que le récepteur se fait pour sa part de cette représentation sémantique du locuteur. **Il y a aussi des créations qui sont analogiques.** Ce type de changement est constitué par des créations analogiques « *construites sur le modèle des "métaphores lexicalisées" déposées dans la langue* ». L'auteur ajoute que ces créations « *ne constituent pas des "usages déviants" à proprement parler en ce sens qu'elles activent des modèles disponibles dans la langue pour exprimer des notions nouvelles* ». **Parfois, le changement en question se produit à l'insu du seul récepteur,** le locuteur étant au courant du changement qu'il produit. Nykees explique que le locuteur emploie alors des expressions simples, mais inadéquates parce qu'il estime que l'expression juste (longue et complexe) nuirait à la communication et que son interlocuteur ne s'en apercevra pas ou qu'il ne lui en tiendra pas rigueur. L'acceptabilité de ce type de changement est tributaire de la fréquence de son emploi sans que l'écart ne soit corrigé. C'est ce qu'il désigne par les locuteurs indulgents. **Enfin, il y a des remaniements délibérés des catégories sémantiques.** Ils concernent les formations des concepts savants. L'auteur explique (*Ibid.*, p. 53) que le remaniement se produit « *lorsque des locuteurs croient détecter une contradiction entre une règle sémantique et leurs connaissances sur le monde* ».

1.4.1. La typologie continuiste

Le principe de cette typologie est qu'il n'y a pas de coupure ressentie entre un sens déjà existant et un sens nouveau qu'acquiert un mot au fil du temps. Il y a plutôt une continuité : *la plupart du temps, le changement se fait à l'insu des locuteurs et indépendamment de leur volonté*. On distingue donc **deux types de changement de sens** : ❶ *des changements involontaires* et ❷ *des changements volontaires*. Nykees considère que le changement sémantique n'est pas arbitraire, mais n'est pas également affaire de volonté individuelle, car la langue et les significations (tradition saussurienne impose) sont collectives.

Concernant les changements volontaires, Nykees distingue **deux cas de changement sémantique volontaire** : ❶ *les nominations* (il y a nomination lorsque l'apparition d'un signe a pour origine l'intention d'un ou de plusieurs locuteurs de donner un nom – *name* – à une réalité qui n'en avait pas encore) et ❷ *les remaniements catégoriels*

(« par remaniement catégoriel, nous entendons les révisions délibérées de signification. De telles évolutions surviennent lorsque des locuteurs croient détecter une contradiction entre une signification donnée et leur expérience du monde, et

qu'ils proposent une révision, entérinée ultérieurement par leur groupe linguistique »).

Les quatre auteurs s'entendent sur le fait que *tout changement de sens détecté pour un mot constitue une nouvelle acception qui s'ajoute aux multiples sens qu'il a déjà*. Une telle conception a été contredite par les nouvelles avancées de la lexico-sémantique. En effet, une théorie mise au point par Marie-Luce Honeste – prolongement de la conception guillaumienne du sens lexical, et qui peut être considéré comme une suite de la théorie du « *signifié de puissance* » de Jacqueline Picoche – propose une méthode nouvelle d'analyse du changement de sens. Nous exposerons à présent l'essentiel de cette théorie.

2. La conception moderne du changement de sens

2.1. Les acteurs de la formation du sens des mots

Dans cette théorie, on distingue trois acteurs de la formation du sens des mots :

2.1.1. L'homme

C'est un être vivant dans un monde qu'il perçoit par le filtre de ses caractéristiques biologiques et de ses caractéristiques psychologiques – l'homme qui évolue dans une société est imprégné de sa culture.

2.1.2. Le monde

Le monde qui nous entoure est un monde « *regardé* ». Il n'existe pour l'homme que dans la mesure où il est vu par lui. Mais puisque le regard de l'homme n'est jamais complet et exhaustif, on a affaire par conséquent à une représentation de ce monde.

2.1.3. La langue

Elle permet à l'homme de parler du monde qu'il voit et tel qu'il le voit, d'exprimer sa vision des choses en accord avec le système culturel qui l'imprègne. Puisqu'il parle du monde tel qu'il le voit, il en découle qu'il parle de l'expérience individuelle ou collective qu'il a de ce monde – le **schéma 1** (en annexes) illustre l'interaction de ses acteurs pour former le sens des mots.

L'homme voit le monde à travers ces trois contraintes : ❶ *physiologiques*, ❷ *culturelles*, ❸ *psychologiques* ; et exprime par la langue cette vision qu'il a du monde. Le rapport de l'homme au monde est soumis à des contraintes physiologiques (peu importantes) et psychologiques (avec un impact seulement individuel), mais surtout culturelles – en la flèche (**schéma 1**) de la langue vers l'homme montre que la culture, qui contraint la vision du monde d'un individu, est transmise par la langue.

2.2. La formation du sens des mots

La formation du sens se réalise, selon Honeste, en cinq étapes :

2.2.1. L'expérience du monde

Honeste (2000, p. 02) explique que « *l'homme construit sa vision du monde à partir de ses expériences des choses* » ; ces expériences vécues passent par le filtre de sa subjectivité. En effet, les représentations que l'homme fait des expériences du monde, si objectives soient-elles, ne peuvent se réduire à une simple description des choses du monde. L'homme saisit l'expérience dans un continuum expérientiel qu'il découpe en expériences particulières. **Conséquence** : l'homme se trouve en face d'une multitude d'expériences qui ne s'arrêtent jamais, donc il est obligé de les distinguer, parce que d'un côté, elles se répètent, donc forcément se ressemblent, et d'un autre côté, en les retenant dans

des mots, elles seront plus faciles à saisir. Ce découpage, lui-même, est subjectif et influencé par le système culturel.

2.2.2. La conceptualisation des expériences

L'homme se trouve être membre d'une communauté sociale. Il conçoit de ce fait ces expériences dans le cadre d'un système culturel que lui confèrent « *ses spécificités symboliques, évaluatives, fonctionnelles, etc., et les insère dans un système conceptuel dont elles subissent les effets du système* » (Honeste, 2012, p. 106).

2.2.3. La socialisation des conceptualisations

L'homme, qui vit en société, communique avec les membres par le biais de la langue. Cette langue ne retient que les conceptualisations des expériences collectives, d'où le fait que le sens des mots en langue ne retient pas les représentations des expériences individuelles. Ainsi, les conceptualisations retenues sont celles qui sont communes à toute ou partie de la communauté linguistique qui ne peut être qu'un de ses groupes dominants.

2.2.4. L'expression des conceptualisations socialisées

« Chacune [des] structures conceptuelles socialisées s'inscrit aussi dans un système linguistique dont elle subit les contraintes structurelles, qui se manifestent par des spécificités lexicales et grammaticales » (Honeste, 2012, p. 107).

L'expression des structures conceptuelles se fait dans le cadre d'un système linguistique. Ainsi, la forme des mots et leur sens sont en accord avec les règles grammaticales, lexicales, morphologiques et sémantiques de la langue d'expression.

2.2.5. L'individuation des expériences socialisées

Les cadres culturel, conceptuel et linguistique ne sont pas appliqués postérieurement aux expériences, mais ils accompagnent l'homme au moment de l'expérience. Puisqu'il est imprégné d'une culture, il a des conceptualisations dictées par sa vie en société, et des connaissances linguistiques du fait qu'il utilise cette langue continuellement. Au moment d'une expérience nouvelle, l'*experier* réutilise ce qu'il a, autrement dit individualise ce qu'il a de social du moment que la langue ne retient que ce qui est collectif.

2.3. Le sens des mots en langue

Si les mots ne décrivent pas le monde réel, ils décrivent donc des représentations de celui-ci. Nous parlons de représentation parce que l'observation des phénomènes n'est pas immédiate. Elle se fait via le cerveau humain qui subit les contraintes physiologiques (la vue) et psychologiques (la culture et les expériences antérieures). La preuve que les mots parlent de représentations se trouve dans le fait qu'un seul mot peut rendre compte de plusieurs expériences appréhendables de la même manière, si différentes soient-elles. Si elle décrivait les objets du monde, il y aurait pour chaque objet ou expérience un nom différent des noms des autres objets ou expériences de même type.

De fait, le sens ne peut être que construit. Il l'est à partir des représentations saisies dans le continuum expérientiel ; et à partir « *[du] découpage d'un vécu en expériences séparées* » (Honeste, 2012, p. 107). Chaque expérience aura un nom et ce nom sera réappliqué à toutes les expériences semblables.

Pour permettre cette ré-application, le sens d'un mot doit se caractériser par ❶ un « *contenu suffisamment peu spécifique* » pour pouvoir désigner un nombre important d'expériences ; et ❷ d'un sens stable et invariant pour permettre aux membres de la même communauté de désigner les expériences qu'ils rencontrent.

2.3.1. L'« *imparticularité* » du sens des mots en langue

Ce concept d'imparticularité est au centre de la théorie de Honeste – un terme qu'elle emprunte à Gustave Guillaume. En effet, pour qu'un mot s'applique à une infinité de référents en discours, il doit avoir un sens suffisamment « *imparticulier* » en la langue. Cette imparticularité tient au fait qu'en langue, le mot possède un sens qui n'est pas attaché à des choses du monde particulières, mais à un « *concept expérientiel réutilisable* », que le discours, par le biais des relations entretenues avec les autres mots de l'énoncé dans lequel il figure, rend apte à désigner des expériences particulières et assez précises. Honeste distingue deux niveaux de manifestation de cette aptitude. Le premier niveau est celui où le mot s'applique à plusieurs occurrences d'un même type ; le second niveau est celui où le mot s'applique à divers types d'objets et là, on distingue dans la théorie classique, un sens propre d'un sens figuré. Ces sens sont appelés *acceptions* dans l'approche polysémique classique.

2.3.2. La stabilité du sens des mots en langue

La « *stabilité* » est le deuxième concept-clé de cette théorie. En effet, sont enregistrés en langue, les seuls sens qui sont acceptés et revendiqués par la collectivité. Cette dernière est un gage de stabilité. Pour que les mots assurent l'intercompréhension entre les membres de la communauté, il faut qu'ils aient un sens assez stable, unique et invariant. C'est ce qu'on appelle *la stabilité du concept* qui est la nécessité pour une communauté de locuteurs de s'entendre sur un signifié de langue qui ne varie pas d'un individu à l'autre. L'imparticularité et la stabilité, propres au signifié de langue, favorisent un certain type d'économie appelée *économie cognitive*.

2.3.3. L'économie cognitive

L'économie cognitive est rendue nécessaire par le fait que l'homme possède des capacités mémorielles limitées. Il ne peut pas nommer chaque expérience par un mot différent, comme il ne peut pas assigner une multitude de sens à un seul mot. La solution consiste ainsi à avoir des mots à sens suffisamment imparticulier pour s'appliquer à un maximum d'expériences, mais qui ont un sens assez stable pour qu'ils permettent de désigner la même chose pour toute la société. L'auteur explique (2000, p. 08) que « *ce principe économique conduit tout signe linguistique à tendre à la monosémie, un signifié unique étant mis au service d'une infinité de référents* ».

2.4. Le sens en discours

Il est assuré par les relations qu'ont les mots appartenant à un même énoncé. Chacun des mots avec son apport sémantique propre contribue à forger un sens distinct et précis et à lever l'ambiguïté due à l'imparticularité du sens des mots en langue. Ces relations mettent en connexion le mot avec un référent du monde distinct. Cette connexion est assurée par l'inférence contextuelle. Ainsi, le sens de l'énoncé ne résulte pas de l'addition des sens de chacun des mots qui le composent, mais de leur synthèse.

Si en langue, le sens des mots s'éloigne de toute particularité, en discours, par contre, « *se forme un sens des énoncés dont la vocation est de rendre compte de toutes les nouvelles expériences dans leur spécificité, notamment de domaine d'application* » (Honeste, 2004).

2.5. Vers une théorie du signe linguistique

À partir de ce que nous avons énoncé plus haut se dégage une théorie du signe linguistique. Dans ce qui suit, nous essayerons d'expliquer cette théorie dans les **deux niveaux** : celui de la **langue** et celui du **discours**.

Comme pour Saussure et Guillaume, le signe, chez Honeste, a une forme unique (Sa/Sé) et une double fonction : *signification en langue* et *désignations en discours*. Mais elle parle aussi de deux référents : un référent de langue qui est le *concept* (au sens saussurien) et un référent de discours qui est *l'à-dire*³. Le signe a de fait **un sens en langue** et **des emplois en discours** – il se situe à deux niveaux **schéma 2** (en annexes).

2.5.1. Au niveau de la langue

Le signe est constitué de trois parties : le signifié, le signifiant et la représentation de l'expérience – **schéma 3** (en annexes).

Le **signifié** d'un mot en langue vient à partir des représentations que l'homme fait des expériences du monde. Il n'est pas la description des objets du monde, mais leur représentation mentale. C'est ce qui lui confère la possibilité de désigner à la fois diverses occurrences d'un objet et divers types d'objets. La flèche qui va de *représentation* vers *signifié* indique que celui-ci est construit à partir des représentations que l'on fait des expériences – le découpage du continuum expérientiel est expliqué *supra*. La flèche qui va de *signifiant* vers *signifié* explique que le signifiant est le seul élément concret du signe linguistique ; c'est lui qui rappelle donc son signifié.

La relation entre le signifié et la réalité n'est pas immédiate. Elle se fait par le biais de représentations, elle est donc « *médiate* », c'est-à-dire médiatisée par les représentations, parce que le monde dont on parle n'est jamais le monde réel, mais le monde qu'on se représente (un monde regardé) – **schéma 4** (en annexes).

Ainsi, le **sens du mot en langue** est fourni par la **combinaison de trois systèmes** : **① le système conceptuel** (des représentations), **② le système culturel** (de la communauté) et **③ le système lexical** (de la langue) – **schéma 5** (en annexes).

2.5.1.1. La formation du signifié de langue

Les expériences qui se transforment en connaissances sous forme de représentations mentales complexes sont donc elles-mêmes complexes et structurées. Elles sont complexes parce qu'elles mettent en œuvre, en plus des réalités observées, des structures linguistiques, et ce dans le but de percevoir ces réalités et de les conceptualiser. Elles sont structurées parce qu'elles naissent à l'intérieur d'un triple système culturel, conceptuel et linguistique auquel elles doivent obéir. Ainsi se forme un signifié de langue par la concurrence de tous ces éléments (**schéma 6**, en annexes).

Une partie importante du signifié de langue est le potentiel de désignation du mot, à la fois, autorisé et contraint par la configuration particulière de la représentation. Donc, « *pourra être désigné par le même mot en discours tout ce qui est susceptible d'être représenté de la même manière* » (Honeste, 2004, 2005, 2007). C'est ce qui explique la capacité de *multidésignation* d'un mot.

³ Formule chère à DUCROT, c'est *l'intention de discours*.

La différence entre cette approche théorique et l'approche traditionnelle polysémique est qu'elle considère que, de par la configuration spécifique du concept qu'il véhicule, le mot possède en langue un potentiel de désignation qui lui permet à partir d'une représentation unique de désigner en discours toutes sortes de choses ; tandis que l'approche polysémiste ne voit pas le concept unique de langue et le remplace dans le signifié par les descriptions de toutes les choses désignées.

2.5.2. *Au niveau du discours*

Si l'auteur parle de la représentation dans le cas du signe en langue, elle ne rejette pas pour autant le fait que le référent fasse aussi partie de sa conception du signe. Elle lui réserve une place de prédilection dans le discours. Les signes en discours désignent des expériences précises et particulières, ils font référence à des « *référents de discours* » cette fois-ci. Les mots sont connectés à des référents. Pour qu'il assure cette fonctionnalité, le mot s'appuie sur la contribution des autres mots co-présents dans le même énoncé. Chacun des mots contribue par son apport sémantique initial pour former le sens de l'énoncé dont ils font tous partie. Grâce aux sens des uns et des autres, le référent du mot se précise.

2.6. La néologie de sens

Comment concevoir le changement de sens dans le cadre de cette théorie ?

Dans le cadre de la théorie classique, c'est dans la polysémie que nous pouvons voir le changement de sens d'un mot. En effet, l'ajout d'une acception à l'inventaire sémantique d'un mot constitue un changement de sens.

Dans le cadre de la théorie des *schémas conceptuels intégrés* qui rejette la polysémie au profit d'une monosémie des mots en langue, le changement doit être conçu dans les emplois des mots en discours. L'auteur parle de la désignation de nouvelles expériences par des mots de la langue. Cela suppose que les mots existent déjà, leur signifié de langue invariant et unique existe aussi, donc c'est dans la désignation qu'on peut saisir le changement. Or la désignation se faisant en discours, c'est dans le discours qu'on saisit le changement. Ainsi, le changement ne se manifeste pas dans le signifié de langue, mais dans la désignation. Nous pouvons considérer dès lors toute désignation de nouvelle expérience par un signe déjà existant comme une opération de changement. Le changement de désignation amène à la modification du rapport ou de la connexion entre le mot et le référent, cette modification peut se manifester dans le changement de domaine d'emploi. Ainsi, on pourra examiner le changement de domaines des mots qui passe de la langue courante à la langue de spécialité. Et nous pourrions voir en cela un changement de désignation.

Dans cette théorie, il n'existe pas de changement de sens, il n'y a qu'un changement de désignation, parce que le sens d'un mot en langue est invariant. *Si le schéma conceptuel d'un mot venait à changer, on aurait affaire à l'homonymie.*

Après avoir présenté les deux conceptions du changement de sens, nous donnerons un exemple de mots ayant changé de domaine d'emploi.

3. Exemple de traitement des néologismes de sens dans la théorie des schémas conceptuels intégrés

Pour appuyer notre propos, nous fournirons un exemple de mot analysé dans le cadre de la théorie des *schémas conceptuels intégrés*. Le mot *méritocratie* employé dans le discours de l'économie acquiert un sens qu'il n'a pas dans les dictionnaires de français (**tableau 1**, en annexes).

Le mot *méritocratie* est un composé construit à partir de deux éléments. Le premier est *mérit-* (du latin *meritum* : « valeur ») le second est *-cratie* qui signifie, selon le *GR*, « *Élément du grec *kratos* “force, puissance”, entrant dans la composition de mots désignant des groupes, des castes, etc.* ». Pour dégager le sens en langue de ce mot, nous allons premièrement examiner les différents emplois de la première partie de celui-ci dans le *GR*, qui offre le luxe d'organiser les significations des mots selon un ordre chronologique.

Les éléments invariants dans les différents emplois donnés par le *GR* sont : « *qualité estimable* » et « *reconnaissance* ». Par-là, on peut déduire que le mot en question signifie : « *reconnaissance donnée à qqn pour ses qualités estimables* ».

Au vu des différents emplois contextuels recensés dans le dictionnaire, on peut tirer l'invariant conceptuel suivant pour le mot *mérite* : « *reconnaissance donnée à une caste ou à une classe ou encore à un individu pour ses qualités estimables* ».

- « *-cratie* », n'a que la valeur sémantique « *force, puissance, pouvoir* » ; donc, l'ensemble du mot composé signifie « *le pouvoir de la reconnaissance donnée à un groupe ou à un individu pour ses qualités estimables* ».

Notons que ce mot est un néologisme, non recensé dans le *TLF*, né avec le développement du libéralisme économique dans les années 70 –néologisme complet et essentiellement lié au mode de rémunération du travail ; c'est donc un emploi terminologique du domaine économique.

Dans le discours de l'économie et à travers le seul exemple que nous avons du mot, nous remarquons que le locuteur lui attribue la valeur suivante « *rémunérer la compétence* ». Donc, le mot aura la signification contextuelle suivante « *système économique où on reconnaît les qualités de qqn* ».

Le corpus ne donne pas une définition classique « *conceptuelle* », mais « *par l'exemple* », en énumérant les différentes formes que prend le fonctionnement méritocratique dans le domaine économique, qui sont : *rémunérer la compétence / donner des bonus / évaluer les gens en fonction de ce qu'ils ont* « rapporté » (selon leur rentabilité).

Conclusion

Nous avons essayé à travers cet article de rendre compte des deux visions qui ont présidé aux changements de sens. En effet, la vision traditionnelle qui s'appuie sur la polysémie des mots de la langue et qui considère que toute application nouvelle d'un mot à un nouveau concept ou dans un nouveau domaine est un nouveau sens qu'il acquiert. Nous avons vu qu'avec Bréal, l'évolution sémantique d'un mot se traduit par de nouveaux sens qui sont inscrits dans les dictionnaires. Avec Meillet, les mots changent de sens parce que la société qui les utilise change aussi. Avec Ullmann, les changements de sens peuvent être classés selon deux points de vue : logique (restriction, extension, déplacement) ou psychologique (les tropes). Avec Nykees, le changement sémantique survient

à l'insu des locuteurs, mais non pas d'une façon arbitraire, c'est pourquoi il a proposé une typologie des causes et une typologie des changements de sens dite continuiste.

D'un autre côté, nous avons la nouvelle vision du changement de sens. En effet, dans la théorie qu'on a présentée comme exemple de cette vision, le changement de sens cède sa place à un changement de domaine d'application. Les mots étant monosémiques en langue, ils ont un schéma conceptuel invariant. Cependant, avec les autres mots dans un énoncé, ils permettent de désigner d'une façon précise les expériences vécues par les hommes. Donc, cette notion de polysémie n'est plus opérante dans cette théorie, elle cède sa place à une polydésignation dans le discours. En effet, toutes les expériences peuvent être désignées par le même mot à condition qu'elles soient appréhendables de la même façon. Cette méthode propose un modèle d'analyse original et intéressant qui part du sens du mot en langue (dédit à partir de l'ensemble de ses usages en discours, mais qui ne garde que les éléments communs et invariants) pour analyser les emplois nouveaux d'un mot dans le discours.

Nous avons terminé notre article par un exemple d'analyse selon cette nouvelle méthode, une analyse d'un mot simple pour démontrer l'originalité de cette théorie du point de vue théorique et méthodologique.

Références bibliographiques

- BLANK A. (2000). « Pour une approche cognitive du changement sémantique lexical : aspect sémasiologique », *Théories contemporaines du changement sémantique, Mémoires de la société de linguistique de Paris*, (Tome) IX, Paris : Peeters. pp. 59-74.
- BRÉAL M. ([1897]1982). *Essai de sémantique*, Paris : Brian, Gérard Morfond.
- HONESTE M-L. (2003). « Contre la polysémie ? », *Recherches Linguistiques* n° 26 : *Contre l'identité sémantique et variation catégorielle*, (Pierre Péroz. éd.), CELTD, Université de Metz, 2003, p. 233-247.
- Honeste M-L. (2006). « Le sens des mots entre langue et discours », *La linguistique de Bernard Potier : bilan, critiques, perspectives*, dir. Aboubakar OUATTARA, *Colloque du Centre de Coopération Franco-Norvégienne en Sciences Sociales et Humaines*, Maison des Sciences de l'Homme, 54 bd Raspail, Paris, 24-26 janvier 2006.
- . (2007). « Une approche cognitive de la formation du sens en langue et en discours », communication au Colloque Inter Labo 2005 (CIL 2005), Université Paul Valéry Montpellier III : *Le sens, c'est de la dynamique ! La construction du sens en Sciences du Langage et en psychologie*, 9-10/06/2005.
- . (2008). « Les mots et les choses : les enjeux de la référence », communication au *Séminaire de Sémantique du Cérès* (programme « Réflexion sur la construction du sens : biais socioculturels et contraintes linguistiques »), dir. Pierre-Yves RACCAH, Université de Limoges (07/04/06).
- . (2012). « Approche cognitive du sens lexical », *Actes du XXIV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, (David A. TROTTER. Éd.), Niemeyer Verlag : Tübingen, IV. p.105-118.
- . (2015). « Les mots, les choses, les concepts : y a-t-il une différence entre nomenclature scientifique et lexique courant ? », *Les mots et les choses au XVIII^e siècle : la science, langue bien faite ?* (D. Reynaud & Ph. Selosse. Éd.), Lyon : Presses de L'Aristoloche. pp. 15-24.
- Kerbrat-Orecchioni C. (2007). « Sémantique », *Encyclopædia Universalis*, en CD.
- Lanseur S. (2011). « Le changement lexico-sémantique dans le discours de l'économie en Algérie à travers l'émission radiophonique Le rendez-vous de l'économie et le quotidien El Watan », thèse de Doctorat, Université de Béjaia.

- . (2016). « Les néologismes d’emploi dans un corpus spécialisé : des mots aux termes », *Neologica, revue internationale de néologie* (10), France : Classique Garnier.
- . (2019). « La construction de sens des mots dans les chroniques ironiques : de la variation au détournement sémantique. » *Langues & Usages* (3). Consulté le 15 juillet 2020 sur <http://univ-bejaia.dz/leu>.

MEILLET A. ([1905-1906] 1982). « Comment les mots changent de sens », *Année sociologique*, article repris dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris : Champion.

NYKEES V. (1998). *La sémantique*, France : Belin.

- . (2000). « Changement de sens et déterminisme socioculturel », dans *Théories contemporaines du changement sémantique*, in *Mémoires de la société de linguistique de Paris*, (Tome IX), Paris : Peeters. P. 31-58.

- . (2006). « Rien n’est sans raison : les bases d’une théorie continuiste de l’évolution sémantique », dans *Aspect diachronique du vocabulaire*, (Danielle CANDEL et François GAUDIN. Éd), France : Publication des universités de Rouen et du Havre.

PICOCHÉ J. (1986). *Les structures sémantiques du lexique français*, Paris : Fernand Nathan.

ULLMANN S. (1952). *Précis de sémantique française*, Berne : A. Francke S.

Annexes

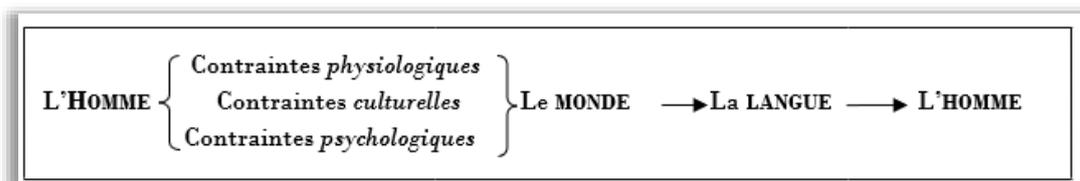


Schéma 1 : Interaction des acteurs et formation du sens des mots

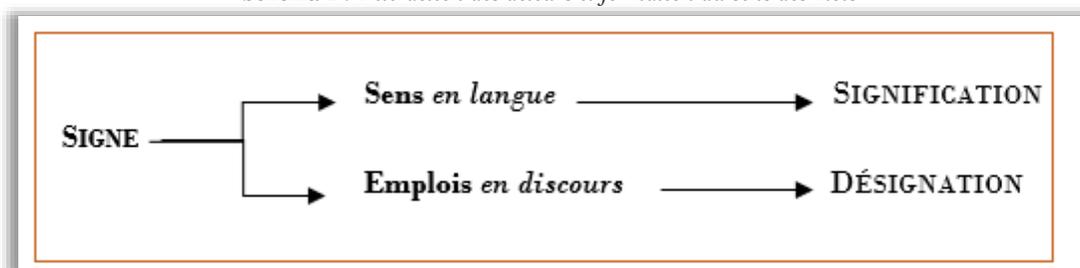


Schéma 2 : Double fonction du signe selon Honeste

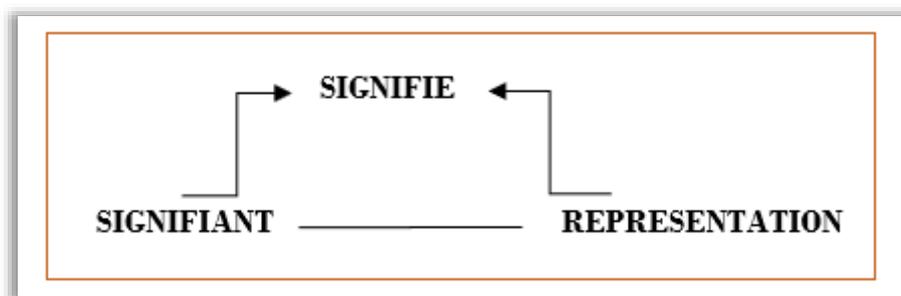


Schéma 3 : Les trois parties constitutives du signe

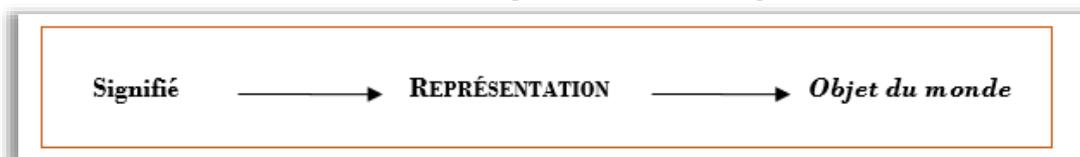


Schéma 4 : Valeur du signifié : une représentation de l'objet

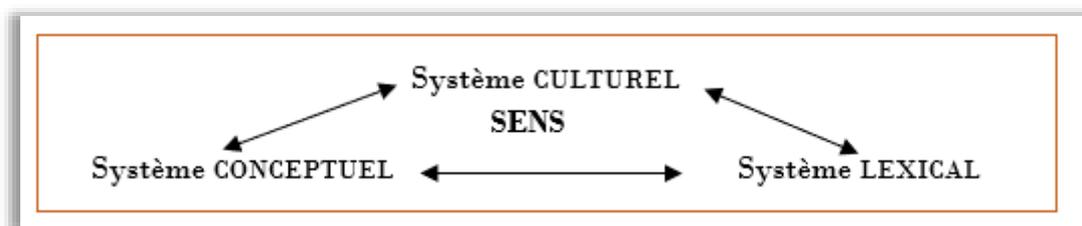


Schéma 5 : Le sens du mot en langue : une combinaison de 03 systèmes

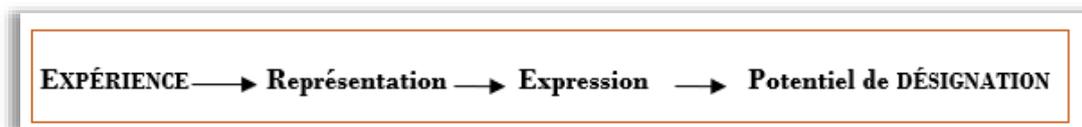


Schéma 6 : Formation d'un signifié par concurrence d'éléments

Tableau 8 : Exemple de traitement de néologismes : le mot "méritocratie"

Entrée	Emploi dans le dictionnaire	Emploi dans le discours
MÉRITOCRATIE	« Hiérarchie sociale, où le pouvoir est détenu par le mérite individuel. »	La chose est simple il faut que tout soit bâti sur la méritocratie / c'est-à-dire qu'on rémunère la compétence/ on donne des salaires décents, mais ce qui est important c'est ce qu'on appelle les bonus/ à la fin de l'année on évalue les gens / qu'est-ce que tu as rapporté /

Pour citer cet article

Soufiane Lanseur, « Le changement de sens des mots : entre approches “polysémistes” et approches “monosémistes” », *Paradigmes* vol. 03, n° 09, 2020, p. 97 - 110.